

Grâces



 **Bulletin communal
d'information**

**Le restaurant
scolaire
prend forme**



- **Le budget 2011 en chiffres**
- **Un PLU à la place du POS**
- **Le stade François-Colas**

**Juillet
2011
n°41**

L'édito du maire

Le PLU c'est Grâces à l'horizon 2020



Delphine Rouxel du cabinet D2L BETALI aux côtés de Jean-Pierre Hamon, DDTM, a animé la première réunion sur le PLU, à la mairie, avec Monique Guillou, Isabelle Corre et Yannick Nogré.

En place depuis plus de 13 ans notre plan d'occupation des sols est devenu obsolète. En effet le POS ne prend pas suffisamment en compte les enjeux actuels, comme les risques naturels, la protection du patrimoine naturel et bâti, la maîtrise du foncier...

Ainsi, depuis plusieurs mois nous travaillons à la mise en place d'un nouveau plan local d'urbanisme (PLU) en collaboration avec la Direction départementale de la terre et de la mer (DDTM). La commune de Grâces a organisé une consultation de bureaux d'études, et après un avis d'appel public à la concurrence a retenu le cabinet D2L BETALI de Rennes, déjà positionné sur plusieurs communes des Côtes d'Armor et qui dispose d'une antenne à Saint-Brieuc. Ce bureau d'études compétent qui affiche aussi la carte de la proximité va nous accompagner dans les deux années à venir pour nous permettre de mettre en conformité aussi bien nos zones à urbaniser, agricoles, ou encore à caractère industriel ou commercial.

Notre PLU va ainsi exposer le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et précisera les besoins répertoriés sur la commune de Grâces en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.

Ce PLU va ainsi comporter un plan d'aménagement et de développement durables qui présentera le projet communal et définira les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues pour la commune.

L'étude va prochainement être lancée et sera suivie par un groupe de travail dont feront partie le maître d'ouvrage avec plusieurs élus désignés par le conseil municipal et les techniciens du bureau d'études retenu. Un long travail de patience et de sérieux au cours duquel seront aussi organisées deux réunions publiques qui feront l'objet d'un vaste débat. Cette commission d'urbanisme du conseil municipal va démarrer ses travaux avec l'ambition que ce PLU sera le vecteur d'un projet fort pour les années à venir.

En attendant, je vous souhaite à tous, Grâcieuses et Grâcieux, des vacances reposantes et ensoleillées.

Monique Guillou, maire



Taxe foncière 1 point d'augmentation



Le vote du budget communal constitue l'acte principal par lequel notre collectivité traduit dans les faits ses engagements.

Le conseil municipal s'est réuni le 19 avril 2011 pour approuver le compte administratif 2010 et voter le budget primitif 2011 en présence de Monsieur Delval, receveur municipal.

Pour répondre à l'attente de ses administrés, l'équipe municipale a réalisé, depuis le début de l'actuel mandat, plusieurs opérations touchant aux équipements sportifs, éducatifs et culturels, a mis en œuvre également une politique ambitieuse quant à la voirie et l'urbanisme, et s'est attachée à accompagner tous ses clubs et associations pour développer une activité équilibrée, sereine et dynamique sur le territoire communal.

Ainsi, le conseil a voté un emprunt de 2.000.000 € pour la réalisation d'un restaurant scolaire, le projet phare de ce mandat, qui devrait être parfaitement fonctionnel à la rentrée 2012. Au moment où les aides de l'Etat se réduisent comme

peau de chagrin et que la dotation globale d'équipement (DGE) ne concerne plus la commune, contrairement aux derniers exercices budgétaires, le conseil a décidé d'augmenter d'un point le taux de la taxe sur le foncier bâti. De 17,88% il va passer à 18,88%.

Travaux réalisés depuis 2008

- Aménagement du stade François-Colas (vestiaires, douches, parking...)
- Fin du lotissement de Kerpaour
- Création de 3 nouveaux lotissements à Stang-Marec, Poul-Ranet et Paul Le Bolu
- Réserve foncière à Stang-Marec 2
- Travaux d'aménagement et mise en sécurité du bourg
- Location à BSB, ancien presbytère pour construction de logements locatifs
- Mise en Place du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Travaux de voirie sur l'ensemble du territoire communal
- Terrain de beach-volley sur l'aire de loisirs de Kerpaour
- Renouvellement du parc informatique pour le personnel administratif
- Démarrage des travaux du restaurant scolaire - garderie, du local des services techniques...

		Commune	Syndicat de communes
Propriétés bâties	Taux 2008	16,88 %	%
	Taux 2009	17,88 %	%
	Adresse		
	Base	1970	
	Cotisation	352	
	Adresse	371	
	Base		
	Cotisation	19,68	
	Cotisations 2008	324	
	Cotisations 2009	352	
Variation en % ②	+8,64 %	%	

A la lecture de cette feuille d'impôt, toute chose égale par ailleurs si les bases ne changent pas, un contribuable imposé 352 € sur sa taxe foncière en 2009 devra pour 2010 s'acquitter de 371 € soit une augmentation de 19 € (1,60 € par mois).

- L'édito du maire p 2
- Le budget 2011..... p 4-5
- Le restaurant scolaire..... p 6-7
- Les travaux communaux..... p 8
- L'atelier municipal..... p 9
- Axeobus à Grâces..... p 10-11
- Le stade François-Colas..... p 12
- L'AS Grâces p 13
- Le tournoi des jeunes p 14
- Le club des Grâcieux a 30 ans p 15
- Fleurissement et espaces verts..... p 16
- La vie des associations..... p 17
- Civisme p 18
- Infos pratiques p 19
- Actualités en images p 20

Sommaire

Directrice de la publication : Monique Guillou - Crédit photos : Yvette Le Diraison, Pierrick Urvoy

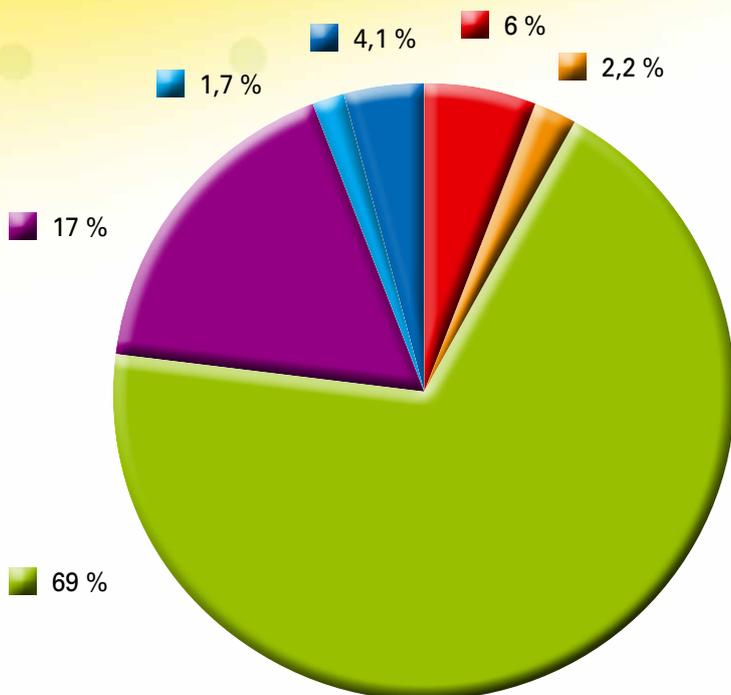
Comité de rédaction : Virginie Le Corvaisier, Martine Sablé, Pascal Rivolet, Bertrand Morange - Dépôt légal : Juillet 2011

Responsable rédaction : Alain Bouédec - Mise en page et Impression : Roudenn Grafik Guingamp



Le Budget en fonctionnement

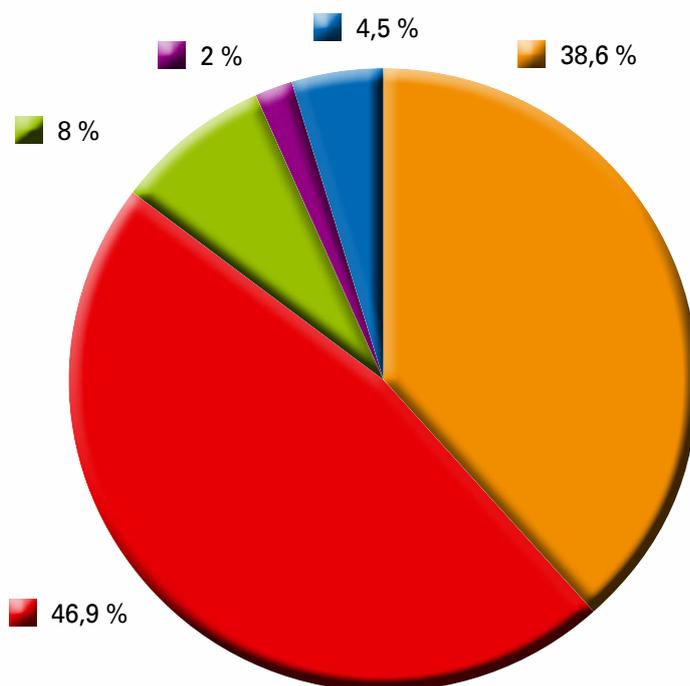
Recettes : 2 002 717 €



- **Produit des services (cantines, garderie...)** : 128 246 € soit 6 %
- **Locations immobilières (6 maisons)** : 45 550 € soit 2,2 %
- **Impôts, taxes (habitation, foncier...)** : 1 396 784 € soit 69 %
- **Dotations de l'Etat** : 345 169 € soit 17 %
- **Locations des salles** : 34 080 € soit 1,7 %
- **Atténuation de charges (Assurances...)** : 82 888 € soit 4,1 %

Les recettes sont essentiellement fiscales. la dotation de l'Etat est faible.

Dépenses : 1 593 189 €

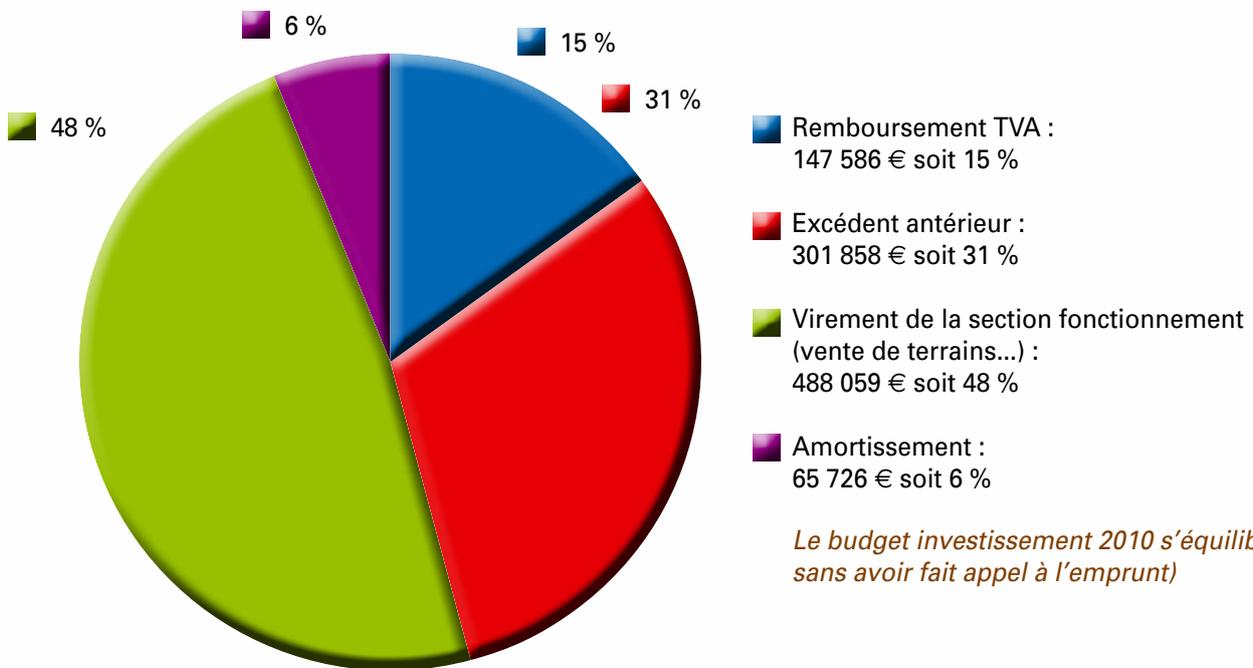


- **Charges de caractère général (charges scolaires, entretien bâtiments)** : 613 142 € soit 38,6 %
- **Charges de personnel** : 747 142 € soit 46,9 %
- **Charges de gestion courante (subventions associations, CCAS, syndicat collèges)** : 128 423 € soit 8 %
- **Charges financières (intérêts d'emprunt...)** : 32 042 € soit 2 %
- **Opération d'ordre** : 72 440 € soit 4,5 %

Le budget de fonctionnement se caractérise par le faible coût des frais financiers et dégage un autofinancement brut à hauteur de 409 528 €

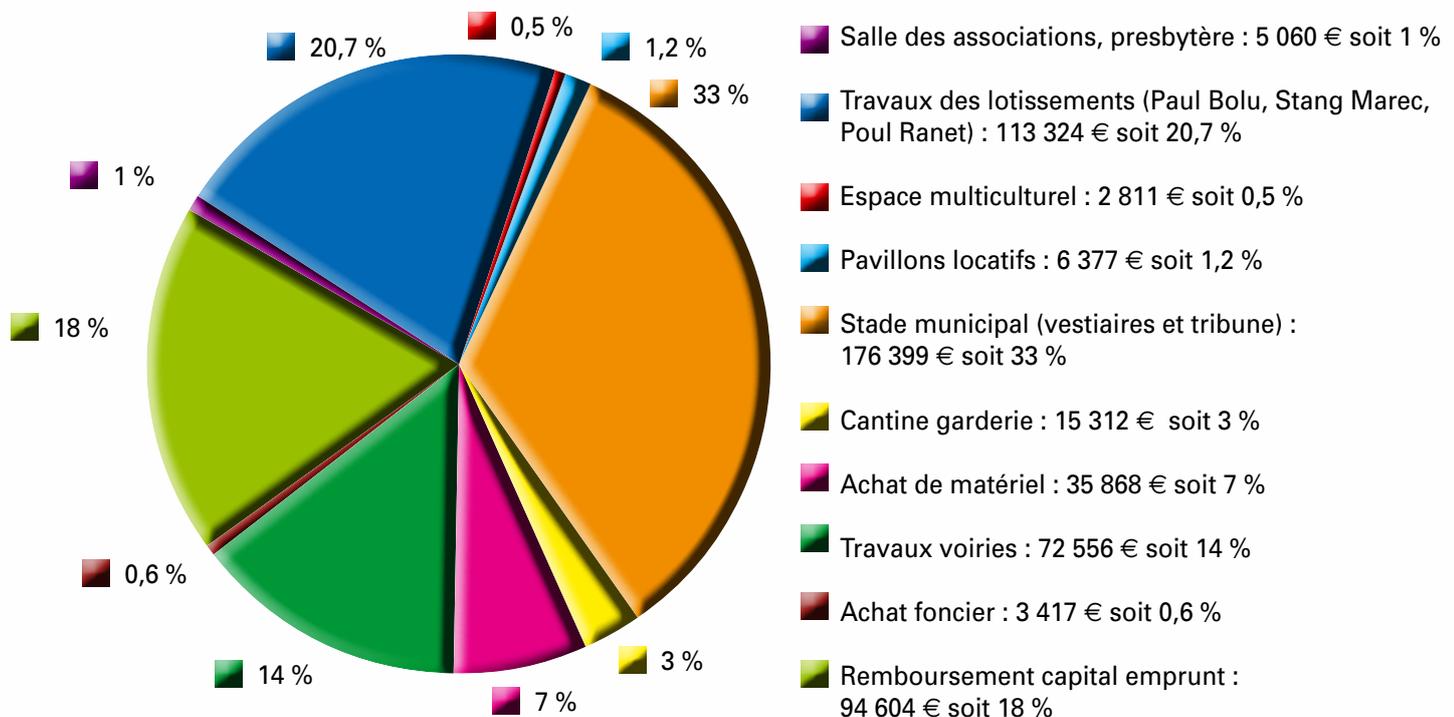
Le Budget en investissement

Recettes : 1 003 229 €



Le budget investissement 2010 s'équilibre sans avoir fait appel à l'emprunt

Dépenses : 525 728 €



Les travaux d'infrastructure (lotissements, voirie) consomment 47 % du budget investissement 2010. Le budget 2011 sera orienté vers des investissements éducatifs, sociaux (cantine, garderie et stade municipal).

Restaurant scolaire



La pose des panneaux bois et des éléments de charpente

Le chantier du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire va bon train. Les premières travées de la charpente et les panneaux de bois commencent à être posés. Le planning est pour l'heure parfaitement respecté et l'ouvrage devrait être terminé avant l'été 2012.

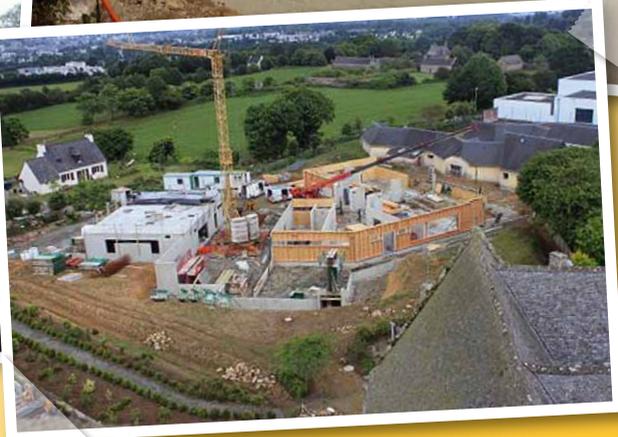
Depuis Noël et les premiers travaux de terrassement suivis d'un empierrement et de la mise en place des réseaux, le grand chantier du restaurant scolaire évolue dans un parfait timing. Tous les ouvrages béton y compris le mur de soutènement sont terminés. C'est l'heure, actuellement, de la pose des panneaux bois. « Ces panneaux sont fabriqués en usine, rappelle Bernard Morange, maire-adjoint aux travaux, et sont mis en place avec une rigueur et une précision extrêmes. Au point que des tests d'étanchéité à l'air seront effectués en fin de pose. » Avant l'habillage final en châtaignier.

Par ailleurs on devine déjà le cheminement des rampes de liaison avec les écoles, des rampes qui seront accessibles pour les handicapés. Enfin, l'escalier qui permettra un accès vers le parvis de l'Eglise et le chemin d'observation des camélias est déjà en place.

Une surface au sol de 846 m²

La surface au sol du restaurant scolaire avec la garderie et la bibliothèque pour la maternelle est de 846 m². Le restaurant peut recevoir 110 enfants par service et la garderie est en mesure d'en accueillir une soixantaine. Cette garderie (270 m²) est délimitée par deux espaces. Le premier, à l'intention des petits de moins de 6 ans et le second pour les plus âgés qui auront la possibilité de s'isoler pour leurs devoirs sur une zone de 11 m². La garderie est ouverte sur l'extérieur en bordure du chemin des camélias, et cette surface de plein air sera close. Par ailleurs, l'espace bibliothèque centre de documentation (71 m²), pourra, le cas échéant, être utilisé pour les besoins de la garderie.

De Noël 2010 au printemps...2012 !



Les travaux



L'aire de loisir de Kerpaour et la portion du chemin des camélia relookées par les services techniques

○ Sécurité dans le bourg, ancien presbytère, aire de loisirs de Kerpaour

Depuis le début de l'année, outre le restaurant scolaire qui sort de terre et dont nous parlons par ailleurs, les petits chantiers se sont multipliés sur tout le territoire de la commune. Les services techniques municipaux ont été particulièrement sollicités et ont efficacement contribué à la mise en œuvre de cette politique d'aménagement et d'embellissement de la commune.

Une écluse de ralentissement dans le bourg

Cette écluse a été rapidement réalisée par l'entreprise Héлары après une phase d'essai (trois systèmes proposés) de plusieurs semaines suite à une réunion publique préliminaire. Sitôt la mise en place définitive, les services techniques ont procédé au fleurissement de cette écluse. Cette mise en sécurité de la traversée du bourg s'imposait et fait aujourd'hui l'unanimité.

Travaux aux abords de l'ancien presbytère

La transformation de l'ancien presbytère en logements touchant à son terme, il devenait urgent de désenclaver le petit local associatif. C'est chose faite. La pose de fourreaux pour l'éclairage, l'engazonnement et l'aménagement d'espaces verts ont été réalisés par la commune. Des plots d'éclairage seront posés avant l'hiver pour une meilleure sécurité des abords.

Le relooking de l'aire de Kerpaour

Les services techniques ont sérieusement travaillé sur le relooking de l'aire de Kerpaour particulièrement appréciée par le plus grand nombre. Ainsi le revêtement du parking a été transformé, le boulo-drome et l'aire de football ont été remis en état, les allées ont été calibrées et sablées, enfin un décor champêtre avec des jachères fleuries a été aménagé.

Stade François-Colas et chemin des camélias

L'entretien des trois terrains de football du stade François-Colas reste également du ressort des services techniques. Carottage, défeutrage, apport de stimulant et tonte exigent une assistance soutenue tout au long de l'année. Enfin, le personnel technique a restauré et fleuri le chemin des camélias le long du cimetière. Cette portion de ce chemin d'observation avait été supprimée en raison des travaux de renforcement du mur qui menaçait de s'effondrer.

La construction de bureaux, et vestiaires : ça démarre !



... dans le prolongement de l'atelier attenant

L'espace vestiaire des services techniques municipaux était devenu vieillot et peu fonctionnel. La municipalité a ainsi décidé voici quelques semaines de construire un bâtiment à vocation de vestiaires, sanitaires et bureaux sur les terrains de Stang-Marec.

Le projet comprend la construction d'un bâtiment de 166 m² de SHOB (surface hors œuvre brute) avec au rez de chaussée, un vestiaire femme avec douche et lavabo, un vestiaire homme avec douche et lavabo, un sanitaire accessible aux handicapés, un second sanitaire, un grand bureau et un local technique ; à l'étage deux bureaux.

Le bâtiment existant comprenait un sous-sol qui a été conservé en vide sanitaire. La nouvelle bâtisse est dans le prolongement de l'atelier attenant et a la même emprise au sol que l'ancien lavoir. Le niveau de rez de chaussée du projet sera situé au niveau de la cour de service et de la voirie et donc accessible depuis l'espace public..

Le volet paysager de l'ensemble s'inscrit dans la continuité du bâtiment des services techniques avec une architecture simple et proche des constructions avoisinantes. Ce nouveau bâtiment est constitué d'un volume simple à base rectangulaire avec une couverture à 2 pentes. Les façades seront revêtues d'enduit de teinte clair (beige clair, blanc cassé) et percées de fenêtres verticales en pvc blanc. La toiture en ardoises supportera des velux parfaitement encastrés qui permettront l'aménagement futur des combles.



« La volumétrie, le gabarit, les matériaux des façades, la typologie des ouvertures, indique le cabinet Philippe Prigent, font que ce bâtiment de bureaux-vestiaires s'apparente plus à une maison d'habitation qu'à un bâtiment de production et d'activité, comme l'a voulu le maître d'ouvrage, la commune de Grâces, qui tenait absolument à intégrer ces services techniques dans l'environnement pavillonnaire du quartier de Stang-Marec. »

A partir du 19 septembre 2011 Laissez-vous transporter...

Axéobus

3 lignes régulières circulant du lundi au samedi (hors jours fériés):

- de 7h30 à 10h30
- de 12h à 13h30
- de 17h à 20h

TARIFS: 1€ le ticket unité, 8€ les 10 tickets, 24€ l'abonnement mensuel

Axéophone

Service de transport à la demande, réservé aux personnes habitant à plus de 500m d'un arrêt du réseau urbain Axéobus.

Service disponible sur réservation téléphonique (sauf jours fériés) le :

- Mercredi après-midi de 12h à 13h30 et de 17h à 20h
- Vendredi matin de 8h à 10h et de 12h à 13h30
- Samedi après-midi de 12h à 13h30 et de 17h à 20h

TARIFS: 1€ le ticket unité, 8€ les 10 tickets

Axéoplus

Service de transport de personnes à mobilité réduite, destiné uniquement aux personnes de plus de 80 ans ainsi qu'aux personnes invalides (carte d'invalidité à 80% ou plus).

Service disponible sur réservation téléphonique:

- du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf jours fériés.

TARIFS: 2€ l'aller, 2€ le retour



10 arrêts sur la commune de Grâces

Transports
urbains



Le premier bus du service de transport en commun de Guingamp Communauté arrivera à Grâces le lundi 19 septembre. Et dans le cadre de cette semaine de la mobilité et du développement durable, les transports seront entièrement gratuits. La commune sera desservie par 10 arrêts.

Le réseau Axéobus avec le service Axéophone est un investissement qui représente 2,8 millions d'euros sur 5 ans. Les Voyages Jézéquel de Belle-Isle-en-Terre et les Voyages Nicolas de Pommerit-le-Vicomte vont former la Société des Transports Urbains de Guingamp (STUG) pour l'exploitation du réseau avec la CAT de Saint-Brieuc. Une convention sur une durée de 5 ans a été passée avec Guingamp Communauté.

Le parc de véhicules comprend quatre bus de vingt places assises, dont trois circuleront en permanence sur le réseau, sauf dimanches et jours fériés. Il y aura 5 rotations quotidiennes, aller-retour sur les 3 lignes du réseau. Le ticket (1 €) sera valable 5 heures à partir de l'heure de compostage et l'abonnement mensuel (24 €) permettra une circulation quotidienne permanente. Enfin, une centrale de mobilité va répertorier les appels pour les services Axéophone et Axéoplus.

Ligne 2.

Kernilien (aire de covoiturage)- La Poterie avec arrêts à Saint-Jean, Gourland, Kerpaour et Parc de loisirs...

Ligne 3.

Mairie de Grâces – Plouisy avec arrêts à Stang-Marec, Kéribau, Pen An Croissan, Porsmin et Zone industrielle...

Le stade municipal

Le nouveau stade François-Colas



La commune de Grâces n'a pas ménagé ses efforts depuis plusieurs mois pour se doter d'un stade de football de premier ordre. Il restait à trouver un nom à cet équipement qui fait désormais le bonheur des 241 licenciés de l'AS Grâces et permet d'accueillir les nombreux supporters du club dans des conditions très confortables. Au cours d'une cérémonie très conviviale, le stade de foot a été baptisé stade François-Colas, du nom de l'ancien maire, membre fondateur du club.

Avec un nouveau terrain d'honneur, des vestiaires-douches au top, une nouvelle salle de réunion très fonctionnelle et une petite tribune, cet équipement, avec tous ses abords aménagés et arborés, a fort belle allure. Le tout venant s'ajouter aux deux anciens terrains et aux vestiaires d'hier utilisés désormais par les petits de l'école de football.

Cet ensemble qui étonne la plupart des équipes visiteuses accueillies à Grâces n'avait pas de nom. C'est désormais chose faite. Monique Guillou, le maire, entourée de son conseil municipal et des dirigeants de l'AS Grâces, a officiellement baptisé le stade municipal du nom de François Colas. Cette dénomination coulait de source. En effet, le prédécesseur de Monique Guillou à la mairie n'a jamais ménagé son temps pour le développement et l'essor du club de football dont il fut un des membres fondateurs aux côtés du premier président, M. Gautier.

« Les premières rencontres officielles, a rappelé Monique Guillou, se sont déroulées sur un terrain tout à côté de notre stade, et sur la commune de...Plouisy. C'était en 1966. Mais très rapidement, les footballeurs sont à l'étroit. La municipalité de l'époque décide alors d'aménager deux terrains homologués sur le site actuel. François Colas, secrétaire de la mairie ne ménage pas ses efforts pour appuyer toutes les démarches administratives nécessaires à ce nouvel équipement. Puis en tant que premier élu, François Colas gardera toujours un œil bienveillant sur la bonne marche de son club favori. Dans une parfaite unanimité nous avons décidé d'honorer la mémoire de François Colas en donnant son nom à notre stade municipal. »

Jeanne Colas, son épouse, entourée de ses trois enfants dont Claude, qui a tapé ses premiers ballons sur ces pelouses avant de rejoindre à 17 ans la ligne d'attaque d'En Avant

qui venait d'accéder en D2, ont dévoilé la plaque officielle. En présence de nombreux invités comme Aimé Dagorn, le président de Guingamp Communauté, Ronan Caillebot, le maire de Plouisy, Annick Durand et Bernard Henry, élus de Pabu, et d'autres membres du mouvement sportif venus en voisin.

Cet équipement sportif est désormais unanimement reconnu pour ses aptitudes à la pratique d'un football de qualité. Au point d'avoir été le théâtre, voici un an, de la rencontre opposant l'équipe de France des U19, future championne d'Europe à l'équipe fanion d'En Avant. Devant un bon millier de spectateurs ! Dans quelques jours, le Stade François Colas sera de nouveau le cadre d'un match de gala. En effet, En Avant qui a retrouvé sa place en L2 sera opposé à Amiens (samedi 9 juillet à 18h). L'opportunité de découvrir en première à Grâces le nouveau visage des « Rouges et Noirs », version 2011-2012.



Jeanne COLAS dévoile la plaque officielle

Une saison parfaitement accomplie

L'AS Grâces vient de boucler une saison en tout point excellente. Avec une 4^e place pour l'équipe fanion en DRH et comme cerise sur le gâteau une superbe victoire en Challenge du District pour l'équipe B de Jean-Christophe Pastol.

Joël Milonnet un coprésident heureux

« Nous venons de terminer un exercice remarquable, même si j'apporterai un petit bémol quant à la non accession de l'équipe C en D2, qui de surcroît empêche la D, championne de son groupe, de rejoindre l'étage supérieur. Ceci étant, par ailleurs, tous les résultats sont conformes à nos objectifs. Je tiens à féliciter et à remercier aussi tous nos bénévoles qui ont mis en exergue toute la saison durant un véritable sens de leur responsabilité. Ils demeurent un maillon essentiel de la chaîne qui représente la force et la belle santé de notre club. Mes remerciements vont encore à la municipalité qui a toujours su nous accompagner, et aussi à nos sponsors de plus en plus concernés. Finalement nous venons d'accomplir une très bonne saison. »

Des classements vers le haut

L'équipe première pour sa 2^e saison en DRH termine à la 4^e place et manque l'accession pour 3 points. L'équipe B finit au 4^e rang de D1 et enlève le Challenge du District en point d'orgue a une saison exemplaire. L'équipe C, 2^e ex aequo avec Tréglamus, rate l'accession en D2 qui était largement à sa portée. Cette relative contre-performance ne permet pas à l'équipe D de monter en dépit de son titre de championne de son groupe de D4. Enfin les U19 ont sorti leur épingle du jeu. La A finit 4^e de PH, après un bon parcours en Coupe de Bretagne, et la B a tenu son rang en excellence de district.

En manque de U15 et de U17

L'école de football du club est florissante avec 67 enfants licenciés, un chiffre en hausse ces deux dernières saisons. Mais ce sont essentiellement des U7, U9, U11 et U13. Il n'y a pas de U15 ni de U17. « On va s'employer à trouver une solution. Il faut à tout le moins, constate Jean-Yves Pastol, remettre en selle une équipe de U15. » Il reste à faire encore grandir cette structure et à impliquer les parents dans l'encadrement.



Lionel MÉRIL (troisième à gauche) succède à Jacques MILIN et Michel LASBLEIZ au poste d'entraîneur. Joël MILONNET et Michel LASBLEIZ restent coprésidents, le premier en charge de la communication et du sponsoring, le second en responsabilité du technique.

Lionel MÉRIL à la barre

Michel Lasbleiz et Jacques Milin, respectivement depuis 29 ans et 11 ans à l'ASG, ayant décidé de prendre un peu de recul, c'est Lionel MÉRIL qui sera en charge du club la saison prochaine. Après avoir effectué ses premières armes d'éducateur à En Avant avec Francis Smerecki et Guy Lacombe, Lionel MÉRIL était en charge du CS Bégard, depuis 11 saisons, qu'il fit monter de PH en DSE. Originaire du pays rennais, Lionel MÉRIL est actuellement enseignant à Gurunhuel. Il a déjà rencontré individuellement 35 joueurs des équipes A et B, et annonce plusieurs autres recrues potentielles. Il a d'ores et déjà établi le planning de la reprise, reprise qui a été fixée au mardi 1^{er} août.

Tournoi des jeunes

612 footballeurs sur le stade François-Colas

Le traditionnel tournoi des jeunes de l'AS Grâces a obtenu un succès d'affluence considérable puisque plus de 600 footballeurs en herbe ont participé aux différents challenges et plateaux proposés dans plusieurs catégories (U13, U11 et U9).

Le Challenge Samuel Le Guen, proprement dit, réservé aux U13 a été remporté par Paimpol qui a disposé de Bégard en finale. Le goal paimpolais, Maxime Kerambrun, a été, en outre, désigné comme meilleur joueur du tournoi. Chez les U11, la victoire est revenue à Rospez, emmené par Thibault Davai, qui a pris le meilleur sur En Avant.

Toute la journée, les 68 équipes (21 U9, 29 U11 et 18 U13) présentes se sont affrontées dans un parfait état d'esprit sportif sous l'autorité vigilante de Roger Gurudec et de son staff d'arbitres de l'AS Grâces. Les représentants gracieux, tant en U11 qu'en U13 se sont inclinés en quarts de finale suite à des épreuves de tirs au but.

En fin d'après-midi, une avalanche de coupes et autres trophées a été déversée sur les meilleurs de la journée. Monique Guillou, Serge Le Guen, Jeanne Colas et son fils Claude ont procédé à la remise des récompenses dans une superbe ambiance.



Le Club des Grâcieux se met sur son...31 !

Seniors



Le conseil d'administration du Club

30 ans déjà ! Le Club des Grâcieux a fêté cet anniversaire à l'occasion d'un déjeuner dansant qui a rassemblé à l'Espace Multiculturel 122 convives sur les 141 adhérents.

C'est en effet le 20 mars 1981, sous la présidence de Jean Gaury, que les statuts du Club ont été déposés en sous-préfecture. « Nous étions 85 adhérents lors de la première année, et on se réunissait le deuxième mercredi de chaque mois à la salle des fêtes, se rappelle Madeleine Guillemot, aujourd'hui âgée de 83 ans et véritable mémoire du Club. Nous avons connu ensuite des années avec plus de 230 adhérents. Parmi nos activités, outre les cartes et les boules qui ont toujours existé, il y eut aussi un certain temps un atelier vannerie et une chorale. »

La belle histoire du Club des Grâcieux est jalonnée par de nombreux voyages (Alsace, Auvergne, Corse, Sicile...) et fourmille de mille anecdotes accumulées chaque mardi à l'heure du rendez-vous hebdomadaire. Aujourd'hui, sous la coprésidence de Bernard Benech et de Mado Hamm, les deux infatigables animateurs, le Club lance un appel aux jeunes retraités. « En effet, constate Bernard Benech, le club est vieillissant et les jeunes retraités se tournent vers d'autres associations. Nous profitons de cette journée pour les inciter à nous rejoindre. Il ne faut pas attendre d'avoir 80 ans pour prendre sa carte d'adhésion. »



Le club des Grâcieux

8 présidents

- Le premier bureau du Club des Grâcieux était composé de Jean Gaury (président), Jean Guéguen (vice-président), Eugène Sébille (trésorier), Emile Picard (trésorier-adjoint), Auguste Tano (secrétaire) et Roger Leroy (secrétaire-adjoint).
- Ont succédé au président fondateur, Eugène Sébille, Eugène Druillennec, Madeleine Guillemot, Yvonne Mahé., Thérèse Milbeau, et aujourd'hui Mado Hamm et Bernard Bénech en coprésidence depuis 2009.

Espaces verts et sportifs

Grâces en fleurs avec François-Xavier Falaize



C'est le Monsieur en charge du fleurissement et de l'entretien des espaces verts de la commune. François-Xavier Falaize et ses compères des services techniques ne ménagent pas leurs efforts pour embellir Grâces dans une ambiance paysagère et végétale. Le patrimoine paysager urbain de la commune s'étend comme une vague que l'on veut de plus en plus verte de la rue Fichonas jusqu'à la zone industrielle et qui embrasse le bourg avec l'église, la mairie et les écoles. Enfin, à titre d'information, le parc de loisirs de Kerpaour et les terrains du stade François Colas s'étendent sur une superficie de quelque 7 hectares !



Un fleurissement diversifié

Deux fleurissements sont attendus dans l'année. Le premier, à la fin du printemps, comprend des fleurs annuelles comme le dahlia, les cléomes, et un mélange de fleurs dans lequel apparaissent plusieurs espèces (tabac, bégonia, graminée, sauge...). Le second, moins important, après plantations vers la Toussaint fait éclore tulipes, pensées, violettes, myosotis et choux d'ornement.

Ces plantations sont réparties sur la commune dans des bacs fixes, des jardinières, des bacs mobiles et des massifs paysagers

Bacs fixes : Le Derff, Keribo, Kerpaour, Parc-Gourin, chapelle Saint-Jean, zone industrielle, rue du Stade, rue du Bourg

Jardinières : cimetière, ancienne salle des fêtes, lavoir Saint-Jean. Trois grands bacs en traverse de chemin de fer lotissement des Châtaigniers et à Ruvesquen.

Bacs mobiles : cette année, les bacs en bois ont été remplacés par des bacs plastiques noirs disposés sur le parvis de l'Espace Multiculturel.

Massif : bas du talus du presbytère, monument aux morts, mairie et ses abords, Espace Multiculturel avec du bois tressé, la Dérobée, services techniques.

A 127m de profondeur !

La pompe qui permet l'arrosage des terrains de football est placée à 127 mètres de profondeur ! Devenu obsolète, cet équipement a été remplacé récemment par une pompe neuve.

Pas de concours de maisons fleuries

Il n'y aura pas de concours des maisons et jardins fleuris cette année. Ainsi en a décidé le conseil municipal. La période de sécheresse que nous traversons actuellement a incité les élus à reporter cette manifestation.



Grâces-Rando en balade sur la Côte d'Amour...

Trente trois marcheurs de Grâces-Rando ont profité du long week-end de l'Ascension, pour excursionner sur la côte d'Amour et découvrir la Brière. Avec un camp de base établi au Renouveau-Hôtel, face à l'immense plage de La Baule. Plusieurs randonnées ont eu pour cadre les sites de Pénestin (8kms), de la Grande

Brière (13 kms), des marais de Guérande (9kms) et de Batz-sur-mer et ses marais salants (10 kms). Les randonneurs gracieux qui ont bénéficié d'un temps idéal, se sont aussi attardés le long du littoral de la Côte d'Amour et dans le magnifique parc naturel de Ker-Anna. Les soirées, ont par ailleurs, été très animées.

...et Grâces-détente dans le Morbihan

Les dames de Grâces-détente ont excursionné dans le Morbihan intérieur et passé une excellente journée en compagnie d'autres amies de différents clubs venues se joindre aux Gracieuses. Cette agréable promenade a mené tout ce petit monde à une flânerie à l'intérieur du parc Tropical de Saint-Jacut-les-Pins, avant de partager une déjeûner à Tréal à l'orée de l'immense forêt de

la Bourdonnaye. Au programme de l'après-midi, la visite du château et du musée des poupées de Josselin.



Tennis-Club : la carte jeunes en priorité

Le Tennis-club de Grâces vient de boucler une nouvelle saison en ayant atteint la plupart de ses objectifs. « L'équipe 1 termine 4e de D2 et se maintient confortablement, constate Jean-Claude Pasquiet, le formateur du club. L'équipe 2, termine avant-dernière en D4, mais elle était composée de très jeunes joueurs qui se sont aguerris et sont parvenus à marquer des points. Si les filles ont effectué un parcours laborieux les « 13-14 ans » ont bouclé leur

parcours à une prometteuse 2e place. »

Fort de 61 licenciés, le Tennis-club engagera la saison prochaine 2 équipes seniors hommes et 4 équipes jeunes. Par contre l'équipe féminine disparaît. L'école de tennis poursuivra ses activités et accueillera les enfants à partir de 6 ans. **Contact : 02 96 44 11 65.**



Aged'OrServices'implante sur le canton

Depuis le début de l'année une agence de service à la personne est implantée sur le canton de Guingamp. Située, 3 rue des Ponts-Saint-Michel à Guingamp, cette agence qui comprend un auxiliaire de vie, une aide-ménagère, une aide-soignante et un jardinier propose tout un ensemble de service à la population de la commune. Comme une aide au lever et au repas, la garde d'enfant, du jardinage et du petit bricolage, la livraison de courses, l'installation de systèmes de téléassistance. L'ensemble de ces services est déductible d'impôts et pour les non imposables un crédit d'impôt est possible. Contact : 02.96.43.96.62.

Un salon de la vente à domicile, le 18 septembre

Dimanche 18 septembre, l'Espace Multiculturel accueille le salon de la vente à domicile. Sera présentée une gamme de divers objets et produits : vêtements, peinture décor pour meubles, bijoux, linge de maison, produits écologiques pour l'entretien de la maison, produits beauté bio, parfums, scrapbooking, art culinaire...La vente à domicile est un métier passionnant accessible à tous, permet de se faire un complément de salaire et offre de nouveaux débouchés. C'est un métier en pleine expansion qui recrute depuis plusieurs années. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir nous rendre visite.

Dimanche 18 Septembre, Espace Multiculturel, de 10h à 18 h. Contact : 02.96.44.34.36

Un peu de civisme SUP !



Attention aux feux

La période à risque court du 1er avril au 30 septembre, surtout par temps de sécheresse importante. Il convient de rester vigilant en cas d'utilisation d'appareils à flamme nue et de barbecue dans certains périmètres dits sensibles. Le brûlage des débris végétaux est interdit.

Haro sur les chardons

La dissémination des graines de chardons est nuisible aux cultures et aux propriétés privées. Il est obligatoire de procéder à une destruction avant prolifération abusive. Ainsi les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent. La non destruction est passible de fortes amendes.

Trottoirs et caniveaux

Dans toutes les rues, les propriétaires ou le cas échéant les locataires, sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique, ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

Aux propriétaires de chiens

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Nuisances sonores et déjections sur la voie publique sont passibles d'amende. Par ailleurs, les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique sans être tenus en laisse.

Jardinage et nuisances sonores

Les travaux de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse par exemple) ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Clôturer sa propriété et règles à respecter

Chacun est libre de clôturer sa propriété, mais certaines règles doivent être impérativement respectées. Ainsi avant d'entamer d'éventuels travaux, il est préférable de se rendre en mairie pour consulter le POS ou bientôt le PLU à Grâces. Si votre propriété se trouve dans un lotissement il faudra s'en tenir au règlement et au cahier des charges.

Elagage obligatoire

Nul n'est tenu de supporter au-dessus de sa propriété les branches des arbres du voisin. Un arrêt de la Cour de cassation estime que tout propriétaire a un droit imprescriptible de contraindre son voisin à couper les branches qui dépassent la limite et surplombent la propriété.

Halte aux dépôts d'ordures sauvages

Il a été constaté l'apparition de dépôts sauvages d'ordures ménagères à différents endroits de la commune. Les auteurs de ces indélicatesses s'exposent à des amendes de 450 € à 1500 €. Ils doivent aussi savoir que le fait d'apporter des déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant.

Infos pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie. Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15. Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h25. Le samedi de 9h à 12h, sauf pendant les vacances scolaires et la période estivale.

Tel : 02.96.40.21.21.

Fax : 02.96.40.21.20.

E.mail : accueil.mairie.de.graces@wanadoo.fr

Site internet : graces.fr

Amicale des donneurs de sang

L'association des donneurs de sang bénévoles de Guingamp organise des collectes les 25 et 26 juillet et les 17 et 18 octobre à l'Espace sportif de la Madeleine. Pour les premiers dons se munir d'une pièce d'identité. Il faut être âgé de plus de 18 ans et de moins de 71 ans. Renseignements : <http://adsb.guingamp.free.fr>

Noces d'or : Armand et Lucienne Boudier

Armand et Lucienne Boudier se sont connus au bal de la fête de Christ à Pont-Melvez. Ils ont convolé en justes noces le 29 avril 1961 à la mairie de Bulat-Pestivien. Ils ont à nouveau dit « oui » devant Monique Guillou, le maire, 50 ans plus tard à l'occasion de leurs noces d'or. Rennes et l'usine Citroën, Bourbriac et l'entreprise Hélyary ont jalonné leur carrière professionnelle. Ils ont eu trois enfants, Patricia, Sophie et Nicolas, avant de prendre leur retraite à Locménéard. En 1992 pour Armand et en 2002 pour Lucienne qui était assistante maternelle.



Trois médaillés d'argent du travail

Monique Guillou a remis la médaille d'argent du travail qui récompense 20 années de service au sein de la collectivité territoriale à Christine Lorguilloux, François Xavier Falaize et Pascal Maurice. Christine Lorguilloux travaille comme agent spécialisé 1re classe en moyenne section de la maternelle. François-Xavier Falaize, adjoint technique territorial de 1re classe est en responsabilité des espaces verts et de l'entretien des terrains de football. Pascal Maurice, adjoint technique territorial principal de 2e classe occupe le poste d'épareur. Nos félicitations aux trois récipiendaires.



Repas du 11 novembre

Le CCAS qui organise le repas des anciens le 11 novembre a décidé, cette année, d'inviter les personnes âgées de 67 ans (nées en 1944) et plus. Par ailleurs le CCAS continuera à rendre visite aux anciens âgés de 85 ans au moins, même s'ils se sont déplacés au repas du 11 novembre. Des visites seront également prévues pour les personnes plus jeunes souffrant de maladie.

La Fête des associations le 3 septembre

Elle sera organisée le samedi 3 septembre, de 10h à 18h, à l'Espace Multiculturel. C'est une journée qui permet au plus grand nombre de découvrir les activités sportives et culturelles proposées par les associations de la commune.

Sur votre agenda

7 janvier	Vœux du conseil municipal	8 octobre	Théâtre avec la troupe d'Yvias
9 juillet	En Avant - Amiens, 18h, stade François-Colas	16 octobre	Foire à Tout d'automne
30 juillet	Fête du Brugou	22 octobre	Gala du Twirling Club
3 septembre	Forum des Associations	27 novembre	Entraide et amitié, après-midi dansante
10 septembre	Rassemblement de la FNACA	4 décembre	Bal de la FNACA
18 septembre	Salon vente à domicile	7 décembre	Spectacles enfants
		17 décembre	Marché de Noël

L'actualité en images



Traceur routier : une convention avec Ploumagoar. Une convention de mise à disposition de service entre les communes de Ploumagoar, Saint-Agathon, Pabu et Grâces vient d'être signée pour l'utilisation d'un traceur routier (peintures au sol). Les coûts de fonctionnement et d'amortissement de la machine seront répartis entre les communes au prorata de la peinture consommée. Monique Guillou, représentait la commune lors de la réception de cet engin d'une valeur de 10.000 €.



Le festival Urban Ethnik Show fait salle comble. Quelle belle énergie communicative. Soa Le Clec'h la professeur de l'école de danse Urban Ethnik Dan Sevenadurel a réussi son pari lors de son spectacle à l'Espace Multiculturel. Au programme : hip-hop, classique, jazz, danses orientales et africaines, flamenco... Les élèves de l'école de Grâces ont partagé l'affiche avec d'autres groupes et des danseurs chevronnés.



25 ans d'échange entre Camus et Cheltenham. Les collégiens anglais de Cheltenham ont découvert le handball à l'occasion d'un séjour au collège Albert Camus. Depuis 25 ans, les deux établissements organisent des échanges. Cette année les jeunes Anglais, hébergés dans les familles de leurs correspondants ont profité de leur séjour pour découvrir aussi le sentier des douaniers sur la Côte de Granit Rose, le Mont-Saint-Michel, l'île de Bréhat et la biscuiterie de Belle-Isle-en-Terre...



Monseigneur Denis Moutel célèbre une messe à Notre-Dame de Grâces. Le nouvel évêque du diocèse de Saint-Brieuc et de Tréguier était l'invité de l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes qui tenait son assemblée générale à l'Espace Multiculturel. A l'issue de la célébration eucharistique, Mgr Moutel s'est attardé à la rencontre des paroissiens sur la parvis de l'église Notre-Dame.



L'AS Grâces remporte le challenge du District. Les réservistes gracieux de Jean-Christophe Pastol ont remporté, après une séance de tirs au but, le challenge du District face à Vildé-Guingalan. Ce nouveau trophée traduit la belle santé d'un club qui sera entraîné la saison prochaine par Lionel Méril. L'explosion de joie après la victoire.



La Foire à Tout d'automne le 16 octobre. La 5e édition de la Foire à Tout de printemps, organisée par le CCAS a connu, comme toujours, un succès d'importance et a rassemblé 32 exposants répartis sur 58 tables. Cette manifestation a pour but de rendre service aux familles qui trouvent à petit prix des articles intéressants et de qualité. La Foire à Tout d'automne sera organisée le dimanche 16 octobre.